

## INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate Voile en Pays de Brest  
19 novembre 2023] - Brest  
Brest Bretagne Nautisme – 5B

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans les RIR,
- 1.2 les règlements fédéraux.

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé salle Cormorandière].
- 2.2 Les avis seront également mis en ligne à l'adresse [www.brestbretagnenautisme.fr](http://www.brestbretagnenautisme.fr).

### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au premier étage de la maison du nautisme.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **[30 minutes]** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

### 5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Dates des courses :

Date	Classe
19 novembre 2023	toutes

- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 12h30.
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :  
Optimist : Sigle Optimist noir sur fond blanc  
Intersérie Dériveur : Sigle ILCA / Laser  
Intersérie Catamaran : Sigle Hobie Cat noir sur fond jaune  
PAV : Sigle T 293 sur fond jaune  
Open Bic : Sigle Optimist noir sur fond blanc

### 7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

## 8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS.

8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont inscrits sur un tableau d'affichage à l'arrière du comité.

## 9. MARQUES

9.1

Rond	Départ	Parcours	Arrivée
Dériveurs	- Bateau comité arborant un pavillon orange - Bouée bleue et blanche	Bouées cylindriques jaunes	- Bateau arrivée arborant un pavillon bleu - Bouée de type « frite » de couleur jaune
Catamarans et PAV	- Bateau comité arborant un pavillon orange - Bouée bleue et blanche	Bouées coniques oranges	- Bateau arrivée arborant un pavillon bleu - Bouée de type « frite » de couleur jaune

9.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

## 11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

11.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. *[DP]*

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

## 12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

12.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

## 13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

## 14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps limites et les temps cibles sont :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> (intéressé ou groupes temps compensé)
Toutes	30 minutes	s.o.	s.o.

Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

- 15.2 Pour toutes les classes, les bateaux ne finissant pas dans un délai de 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Le secrétariat du jury est à l'accueil du club.
- 16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.
- 16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au premier étage de la maison du nautisme. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 16.4 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente,
  - Règles de sécurité
  - Publicité de l'épreuve
  - Bateaux accompagnateurs
  - Communication radio

## 17. CLASSEMENT

- 17.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.
- 17.2 Courses retirées  
Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- 17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 17.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

## 18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 L'émargement à la sortie et au retour se fera comme suit :  
L'inscription fait office d'émargement départ.  
Un émargement retour sera mis en place au retour selon les modalités suivantes :  
Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard avant l'heure limite de dépôt des réclamations. Les tables d'émargement sont situées dans le hall d'entrée du club.  
En cas de non émargement retour, le bateau qui n'a pas émargé sera pénalisé de 10% du nombre d'inscrits de son groupe de classement à la dernière course du jour qu'il a courue et qu'il aura finie. Ces pénalités s'appliqueront sans instruction. Ceci modifie la RCV 63.1.
- 18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.  
*[DP]*

## 19. PRIX

Des prix seront distribués conformément au règlement VPB.

## 26. DECISION DE COURIR

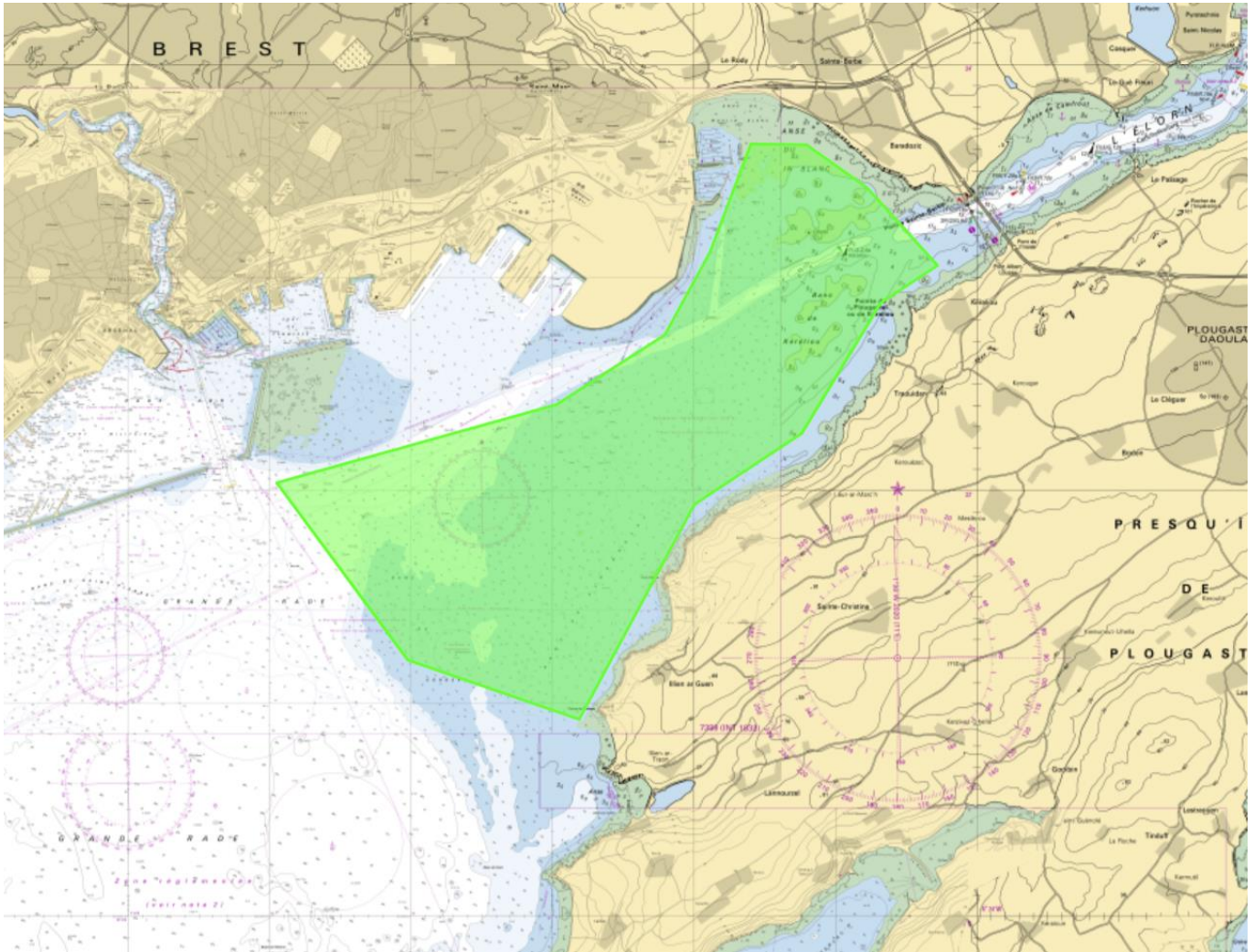
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Jean-Marie Kowalski, Isabelle Auffret

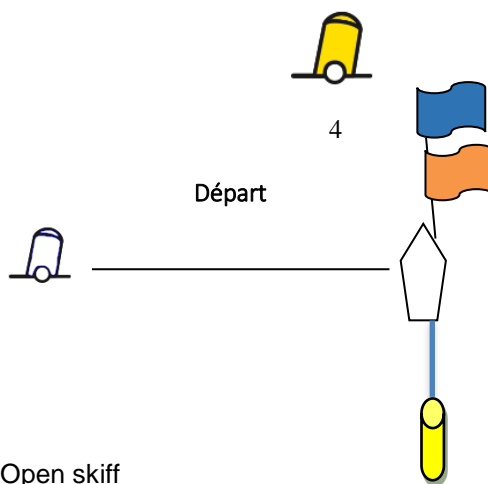
Président-e du jury :

**ANNEXE ZONES DE COURSE**



## ANNEXE PARCOURS DERIVEURS

VENT



Optimist, Intersérie dériveurs, Open skiff

PARCOURS 1 « un tour » : Départ – 1 – 2 – 3 – Arrivée

PARCOURS 2 « deux tours » : Départ – 1-4-1-2-3 – Arrivée

PARCOURS 3 « deux tours » : Départ – 1 – 2 – 3 – 2- 3– Arrivée

## ANNEXE PARCOURS CATAMARANS PAV

VENT



2



1

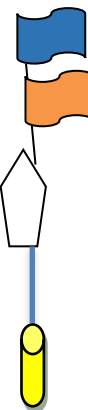


3



4

Départ



Catamarans, planches à voile

PARCOURS 1 « un tour » : Départ – 1 – 2 – 3 – Arrivée

PARCOURS 2 « deux tours » : Départ – 1-4-1-2-3 – Arrivée

PARCOURS 3 « deux tours » : Départ – 1 – 2 – 3 – 2- 3– Arrivée